

20 e 358

Article 48

Coton à Bâtir D.M.C
Boîtes de 5 Bobinots de 1000 mètres

Il a été décidé de créer un nouvel article de "coton à Bâtir" qui est spécialement destiné à l'artisanat (couturières, tailleurs etc.).

Article 48 - Coton à Bâtir D.M.C
Boîtes de 5 Bobinots de 1000 Mètres.

Le fil employé sera du Bâtir 12.

N° de vente 2
N° de fabrication Nm. 40/2.

Description de l'article de vente.

Cet article sera livré, à raison de 5 bobinots de 1000 mètres par boîte, en blanc et en Rose tendre 818 et en Bleu-Myosotis 827.

Le fil sera bobiné sur un tube en carton gris (4 tours de papier à 280 g. au m²) avec impression en bistre.

- Longueur du tube : 95 mm.
- Diamètre intérieur du tube : 17 .
- extérieur . . . : 21 .
- Longueur de la course : 89 . = 3 1/2"
- Enroulage : trois ordinaire (à 3 croisements)
- Diamètre moyen des bobinots : 41 mm.

Chaque bobinot sera muni d'une bande de papier blanc à 80 g. au m², avec impression en bistre.

Les dimensions de cette bande seront de 145 x 60 mm.

Il n'y aura pas d'étiquette d'arrêt de

fil. Le bout du fil sera maintenu en position par la bande de papier blanc entourant le bobinot.

La boîte qui aura une couverture descendant sera en carton blanc à l'extérieur, gris à l'intérieur.

Force du carton 360 g. au m².

Impression en bistre

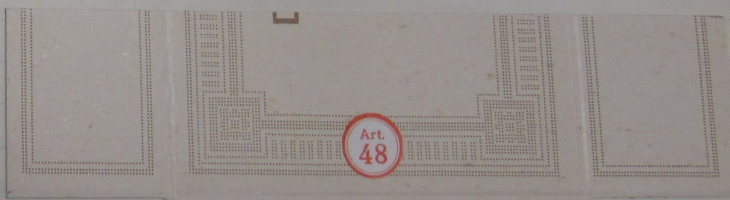
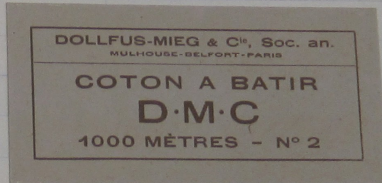
Les dimensions du fond de la boîte seront les suivantes: 205 x 96 x 41 mm.

Le N° d'article sera imprimé en rouge.

Pas de papier intérieur de boîte.

La boîte sera maintenue fermée au moyen d'une bande de papier cristallin recouvrant toute la longueur de la boîte.

Le fil sera lissé.



à suivre



Le 27 Octobre 1953.

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, 27 Octobre 53.

Pap

Manu

26: 859

Carte De Couleurs

pour
Coton à Broder D.M.C., qual. spéc.
(3^e édition)

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (3^e) de la carte de couleurs pour Coton à Broder, qual. spéc.

Cette carte comprendra 110 nuances, dont :
66 nuances figurant dans l'ancienne carte, c.-à-d. toute les nuances de cette carte qui contiennent 67 nuances, sauf le blanc-neige qui ne figurera pas dans la 3^e édition.

Toutes ces 66 nuances, voir l'Ordre de Fabrication du 17. 10. 50.

44 nuances figurant sur la cartelle spéciale créée par l'Instruction du 1er. 4. 53. Ces 44 nuances, uniquement disponibles en Nos. 16, 20 et 25, seront soulignées sur la nouvelle carte.

En dessous des 44 nuances :

Bleu-Indigo	<u>329</u>
Bleu-Abyssotis	<u>826</u>
Bleu-Paon	<u>806</u>
Brun-Beige	<u>8H1 8H2</u>
Brun-Cachou	<u>43H 43E 436 43Y 438</u>
Brun-Rouge	<u>919 920 921 922</u>
Gris-Fumée	<u>6H2</u>
Jaune-Citron	<u>4H5</u>
Jaune-Mandarine	<u>7H4 7H5</u>
Jaune-d'Or	<u>783</u>
Rose-brillant	<u>603 604 605</u>
Rose-Jéranium	<u>893 894</u>
Rouge-Carlate	<u>30H</u>
Rouge-Framboise	<u>3686 3687 3688</u>
Rouge-Jéranium	<u>350</u>
Rouge-Marouin	<u>760</u>
Vert-brillant	<u>702 703</u>
Vert-Emeraude	<u>909 910 911 912 913 954 955</u>
Vert-Yade	<u>943</u>
Vert-Pistache	<u>320</u>
Vert-Scarabée	<u>3347</u>
Violet de Tarne	<u>210</u>
Violet-Rune	<u>55H</u>

Le fil employé pour confectionner cette
à suivre



Le 27 Octobre 1953.

Manuscrit

COPIE sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, 27 Octobre 53

Ray

26: 859

Carte de Couleurs

pour

Coton à Broder D.M.C., qual. spéc.

(3^e édition)

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (3^e) de la carte des couleurs pour coton à Broder, qual. spéc.

Cette carte comprendra 110 nuances, dont : 66 nuances figurant dans l'ancienne carte, c.-à-d. toute les nuances de cette carte qui contiennent 67 nuances, sauf le blanc-neige qui ne figurera pas dans la 3^e édition.

Toutes ces 66 nuances, voir l'Ordre de Fabrication du 17. 10. 50.

nuances figurant sur la cartelle spéciale créée par l'Instruction du 1er. 4. 53. Ces ## nuances, uniquement disponibles en Nos. 16, 20 et 25, seront soulignées sur la nouvelle carte.

ci-dessous les ## nuances :

Bleu-Indigo	<u>323</u>
Bleu-Nyrosotis	<u>826</u>
Bleu-Paon	<u>806</u>
Brun-Beige	<u>8H1 8H2</u>
Brun-Bachou	<u>H3H H3E H36 H37 738</u>
Brun-Rouge	<u>919 920 921 922</u>
Gris-Fumée	<u>6H2</u>
Jaune-Citron	<u>HH5</u>
Jaune-Mandarine	<u>7H4 7H5</u>
Jaune-d'Or	<u>783</u>
Rose brillant	<u>603 604 605</u>
Rose-Jeranium	<u>893 894</u>
Rouge-Carlate	<u>304</u>
Rouge-Framboise	<u>3686 3687 3688</u>
Rouge-Jeranium	<u>350</u>
Rouge-Marouquin	<u>760</u>
Vert brillant	<u>702 703</u>
Vert-Emeraude	<u>909 910 911 912 913 954 955</u>
Vert-Yade	<u>943</u>
Vert-Pistache	<u>320</u>
Vert-Scarabée	<u>3347</u>
Violet de Tarme	<u>210</u>
Violet-Rune	<u>55H</u>

Le fil employé pour confectionner cette
à suivre

carte sera du Paté N° 312.
Le 3 Octobre 1953.

Hamann

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulloux, 3 Octobre 53

Pop

26° 860

Lacel - Eaton, Première Qualité
Livrabte en pièces isolées de 300 mètres

Faisant suite à l'Ordre de Fabrication
du 14.10.53 concernant le lacel Superfin, il a
été décidé de livrer dorénavant le lacel Première
Qualité également en pièces isolées de 300 mètres.

Cet ajustage sera livré
en blanc et en noir dans les
lrs. de largeur 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 16,
18 et 20.

Description de l'article de vente.

Le lacel sera enroulé sur un carton gris
ayant les dimensions suivantes :

- N° 2 = 250 x 65 mm.
- 3 = 250 x 50 •
- 4 = 250 x 35 •
- 5-20 = 250 x 120 •

Épaisseur uniforme du carton = 2 mm.

Les pièces de 300 mètres seront liées aux
deux extrémités avec un lacel étroit N° 6 qui sera
bleu pour les lacels blancs et brun clair pour
les lacels noirs comme pour les pièces de 60 m.

Les pièces de lacels seront munies d'une
bande de papier gris recouvrant toute la

longueur de la pièce.
Sur cette bande de papier qui sera collée
une étiquette de 10 de largeur.



Les pièces isolées liées en cales, seront
emballées par les soins des Magasins (A. Schlasser)
dans des boîtes d'emballage en carton gris, sans
impression.

Le 3 Novembre 1953.

Hamann

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulloux, 3 Novembre 53

Pop

26° 861

Art. 107 Broder Spécial 12 Schovettes
Livraison en 26 v. 18, 30 et 35

Faisant suite à l'Ordre de Fabrication
du 8 Juin 1953, il a été décidé de livrer dorénavant
l'article 107 également dans les

lrs. de vente	11	20	35
lrs. de fabrication N°	26/A	60/A	70/A
Noirage par échovette	22	32	32 mm
Yardage	25	25	25 v.
Formats de boîtes	VI	VII	VIII

Les susdits formats existent en art. 372/102. Les
La largeur développée et la circonférence
des étiquettes anneaux de lrs. de grosseur et de
couleurs seront les suivantes :

à suivre

carte sur du Tuli n° 312.
Le 3 Octobre 1953.

Handwritten signature
COPIE sur le même folio du registre correspondant M. Drouot, 3 Octobre 53

86° 860

Lacot - Saton, Première Qualité
Livable en pièces isolées de 300 mètres

Faisant suite à l'Ordre de Fabrication du 14.10.53 concernant le Lacot Superfin, il a été décidé de livrer dorénavant le Lacot Première Qualité également en pièces isolées de 300 mètres.

Cet ajustage sera livré en blanc et en noir dans les lots de largeur 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 16, 18 et 20.

Description de l'article de vente.

Le lacot sera enroulé sur un carton gris ayant les dimensions suivantes :

- N° 2 - 250 x 65 mm.
- 3 - 250 x 80 •
- 4 - 250 x 95 •
- 5-20 - 250 x 120 •

Épaisseur uniforme du carton - 2 mm.

Les pièces de 300 mètres seront liées aux deux extrémités avec un lacot étroit N° 6 qui sera bleu pour les lacots blancs et brun clair pour les lacots noirs comme pour les pièces de 60 m.

Les pièces de lacot seront munies d'une bande de papier gris recouvrant toute la

longueur de la pièce.
Sur cette bande de papier qui sera collée une étiquette de 10 de largeur.



Les pièces isolées liées en sacs, seront emballés par les soins du magasin (M. Bédier) dans des boîtes d'emballage en carton noir, sans impression.

Le 3 Octobre 1953.

Handwritten signature
COPIE sur le même folio du registre correspondant M. Drouot, 3 Octobre 53

86° 861

Art. 107 Broder Spécial 12 Schewettes
Livraison en 20v. 18, 30 et 35

Faisant suite à l'Ordre de Fabrication du 8 Juin 1953, il a été décidé de livrer dorénavant l'article 107 également dans les

Nos. de vente	11	20	35
Nos. de fabrication N°	26/A	60/A	70/A
Métrage par échelle	22	22	22 mm
Jardage	25	25	25
Formats de boîtes	VII	VII	VIII

Les susdits formats existent en art. 312/102. Les la largeur développée et la circonférence des étiquettes amorce de nos. de grosseur et de couleurs seront les suivantes :

à suivre

N° de vente	largeur	circonférences	
		développé	de l'anneau
18	38	32	22
30	32	26	16
35	28	22	12

Les Nos. 18, 30 et 35 seront livrables dans les couleurs 321 et 497.



Le 13 Novembre 1953.

Hausmann

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 13 Novembre 53

Rapp

26° 862

Coudre Cordaline D. D.M.C.
Boîtes de 4 cônes de 250 g.

Il a été décidé de livrer dorénavant notre Coudre Cordaline en boîtes de 4 cônes de 250 g.

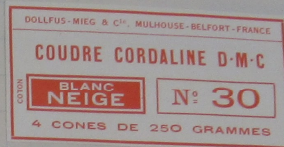
Le fil employé sera du Cordal.

N° de vente 30
N° de fabrication N.m. 60/2

Le nouvel ajustage sera livré en Coton, Blanc-neige, Noir 310 et dans toutes les nuances de la carte de couleurs pour Tolsa, etc. à raison de 5 boîtes par couleur.

La présentation sera celle de l'ajustage

de 250 g. du Retors d'Alsace, qualité spéciale, torsion gauche, à l'exception des impressions se trouvant sur l'étiquette de devant de boîte et sur l'étiquette rectangulaire collée à l'intérieur des cônes.



Le 18 Décembre 1953.

Hausmann

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 18 Décembre 53

Rapp

26° 863

Art. 229 A.S.
Bloche d'or D. D.M.C.
Boîtes de 36 Bobines de 100 yards

Il a été décidé de livrer dorénavant notre bloche d'or en boîtes de couleurs assorties sous la dénomination:

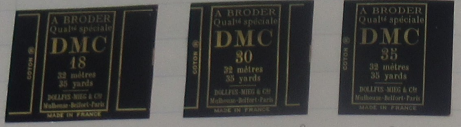
Article 229 A.S. Bloche d'Or D.M.C.
Boîtes de 36 Bobines de 100 Yards.

À cet effet, il sera créé 4 assortiments se composant chacun de 36 couleurs, à raison de 4 bobines par nuance, soit au total 36 bobines de 100 yards par boîte. Les 4 assortiments auront les dénominations et les compositions suivantes:

à suivre

N° de vente	largeur		circonférence de l'anneau
	développé		
18	38	32	
30	32	26	
35	28	22	

les Nos. 18, 30 et 35 seront livrables dans les couleurs 321 et 737.



Le 13 Novembre 1953.

Harcourt

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 13 Novembre 53

Rapp

26° 862

Coudre Cordaline D. D.M.C.
3 Boîtes de 4 cônes de 250 g.

Il a été décidé de livrer dorénavant notre Coudre Cordaline en boîtes de 4 cônes de 250 g.

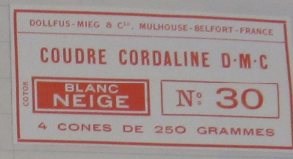
Le fil employé sera du Cordal.

N° de vente	30
N° de fabrication N.m.	60/2

Ce nouvel ajustage sera livré en blanc, Blanc-neige, Noir 310 et dans toutes les nuances de la carte de couleurs pour Tolsa, etc. à raison de 5 boîtes par couleur.

La présentation sera celle de l'ajustage

de 250 g. du Retors d'Elvaer, qualité spéciale, torsion gauche, à l'exception des impressions se trouvant sur l'étiquette de devant de boîte et sur l'étiquette rectangulaire collée à l'intérieur des cônes.



Le 18 Décembre 1953.

Harcourt

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 18 Décembre 53

Rapp

26° 863

Art. 229 O.S.
Bloc de D'or D. D.M.C.
3 Boîtes de 36 Bobines de 100 yards

Il a été décidé de livrer dorénavant notre Bloc de D'or en boîtes de couleurs assorties sous la dénomination:

Article 229 13 Bloc de D'or D.M.C.
Boîtes de 36 Bobines de 100 yards.

À cet effet, il sera créé 4 assortiments se composant chacun de 4 couleurs, à raison de 4 bobines par nuance, soit au total 36 bobines de 100 yards par boîte. Les 4 assortiments auront des dénominations et des compositions suivantes:

à suivre

Rose/Rouge : 204 . 221 . 226 . 225 . 251 . 252 . 498 . 666
 assorti 724 760 761 776 814 815 816 818
 896 902 915 2326 2329 2687 2688 2689

Bleu/Vert : 208 211 220 236 265 502 503 701
 assorti 702 724 736 797 798 799 800 823
 827 830 895 911 920 921 952 2325

Brun/Bige : 204 227 239 400 401 417 433 435
 assorti 615 729 801 808 840 841 842 898
 919 920 928 965 968 981 985 2371

Jaune/gris : 217 218 278 279 281 413 414 415
 assorti 445 597 598 640 642 644 725 742
 743 744 745 762 782 877 924 926

La boîte, qui aura un couvercle descendant, sera en carton chiné bleu-gris à l'extérieur, gris uni à l'intérieur.

Pour du carton 510 g. au m².

Impression en jaune-or.

Le dessus du couvercle sera en rhododéline, laissant ainsi apparaître par transparence le contenu de la boîte qui sera divisée en 24 cases contenant chacune 4 bobines d'une même couleur.

Pour donner une certaine rigidité au fond de la boîte, une bande de cellophane adhésive reliera les séparations des 4 cases du milieu avec le fond de la boîte.

Les 36 bobines seront logées dans la boîte de façon à ce que le texte de la bande de cellophane entourant la bobine soit lisible du côté du devant de la boîte.

Les dimensions du fond de la boîte seront les suivantes :

282 x 282 x 16 mm.

Le P. d'article sera imprimé dans le même jaune-or que la boîte.

Sur le devant de la boîte seront collées les étiquettes oblongues de Los. de couleurs en papier acier, impression or, ci-dessous



Pas de papier intérieur de boîte.

La boîte sera maintenue fermée au moyen d'une petite bande de cellophane adhésive, collée au milieu des 2 rebords non imprimés des couvercles et passant sous le dessous du fond de la boîte.

La disposition des couleurs dans les boîtes sera la suivante :

Rose/Rouge	Bleu/Vert
248, 754, 353, 351	827, 799, 503, 800
896, 761, 760, 2329	268, 2325, 794, 502
818, 776, 2326, 225	793, 931, 952, 738
2689, 2688, 2687, 226	787, 320, 236, 895
666, 321, 204, 498	701, 211, 911, 736
816, 815, 814, 902	823, 890, 930, 238
Brun/Bige	Jaune/gris
729, 435, 433, 801	745, 744, 743, 742
842, 841, 840, 838	445, 725, 783, 413
417, 401, 400, 299	762, 644, 642, 640
204, 920, 913, 237	415, 218, 414, 217
968, 981, 615, 2371	281, 279, 278, 277
985, 965, 898, 938	598, 597, 926, 924

à suivre

Rose/Rouge :	204	211	226	228	281	352	408	466
assorti	754	760	761	776	814	815	816	818
	896	902	918	9226	9929	9687	9688	9689
Bleu/Vert :	228	241	210	236	268	502	503	701
assorti	799	794	796	797	798	799	800	823
	827	830	835	911	930	931	952	9925
Brun/Beige :	204	227	239	400	401	417	433	435
assorti	615	733	801	838	840	841	842	838
	913	920	928	965	968	981	985	9971
Jaune/Gris :	317	318	378	379	381	413	414	415
assorti	445	597	598	640	642	644	725	742
	743	744	745	762	782	877	924	926

La boîte, qui aura un couvercle descendant, sera en carton chiné bleu-gris à l'extérieur, gris uni à l'intérieur.

Pour du carton 510 g. au m².

Impression en jaune-or.

Le dessus du couvercle sera en rhodialine, laissant ainsi apparaître par transparence le contenu de la boîte qui sera divisée en 24 cases contenant chacune 4 bobines d'une même couleur.

Pour donner une certaine rigidité au fond de la boîte, une bande de cellophane adhésive reliera les séparations des 4 cases du milieu avec le fond de la boîte.

Les 16 bobines seront logées dans la boîte de façon à ce que le texte de la bande de cellophane entourant la bobine soit lisible du côté du devant de boîte.

Les dimensions du fond de la boîte seront les suivantes :

282 x 282 x 16 mm.

Le R d'articles sera imprimé dans le même jaune-or que la boîte.

Sur le devant de boîte seront collés les étiquettes oblongues de 10x de couleurs en papier usés, impression or, ci-dessous.



Pas de papier intérieur de boîte.

La boîte sera maintenue fermée au moyen d'une petite bande de cellophane adhésive, collée au milieu des 2 rebords non imprimés du couvercle et passant sous le dessous du fond de la boîte.

La disposition des couleurs dans les boîtes sera la suivante :

<u>Rose/Rouge</u>	<u>Bleu/Vert</u>
204, 211, 226, 228	827, 799, 503, 800
754, 760, 761, 9929	368, 9925, 794, 502
818, 776, 9226, 825	793, 331, 952, 798
9689, 9688, 9687, 926	797, 320, 336, 895
666, 321, 304, 491	701, 211, 911, 736
816, 815, 814, 302	823, 890, 930, 238
<u>Brun/Beige</u>	<u>Jaune/Gris</u>
733, 435, 433, 801	745, 744, 743, 742
842, 841, 840, 838	445, 725, 713, 413
417, 401, 400, 299	762, 644, 642, 640
204, 320, 913, 237	415, 318, 414, 317
968, 981, 615, 9971	381, 379, 378, 177
985, 965, 898, 938	598, 597, 926, 924

à suivre

REPRODUCTION INTERDITE
COTON

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, SOCIÉTÉ ANONYME

D.M.C

MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE



CLOCHE D'OR

MULHOUSE-BELFORT-PAR



CLOCHE D'OR D.M.C

96 BOBINES

Made in France
Tissot-mat. reg. D. S. Pat. CH

Le 22 Décembre 1953.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 22, Préfecture 53

Papp

K...

262 864

Retors à Broder D.M.C.
Assortiment de couleurs

Il a été décidé d'élargir l'assortiment de
couleurs actuellement livrable en

Retors à Broder, N° 4

par l'adjonction

1°) des 34 nuances suivantes figurant dans la carte
de couleurs pour Retors à Broder (4^e édition)
d'avant la guerre (voir Ordre de Fabrication
du 21.7.29) :

verts : 2500, 2502, 2504, 2506, 2508, 2510, 2512, 2514, 2516, 2518, 2520, 2522, 2524, 2526, 2528, 2530, 2532, 2534, 2536, 2538, 2540

bruns et beiges : 2642, 2644, 2646, 2648, 2650, 2652, 2654, 2656, 2658, 2660, 2662, 2664, 2666, 2668, 2670, 2672, 2674, 2676, 2678, 2680

rouges : 2822, 2824, 2826, 2828, 2830, 2832, 2834, 2836, 2838, 2840, 2842, 2844, 2846, 2848, 2850, 2852, 2854, 2856, 2858, 2860

bleus : 2826, 2828, 2830, 2832, 2834, 2836, 2838, 2840, 2842, 2844, 2846, 2848, 2850, 2852, 2854, 2856, 2858, 2860

gris : 2608, 2610, 2612, 2614, 2616, 2618, 2620, 2622, 2624, 2626, 2628, 2630, 2632, 2634, 2636, 2638, 2640

roses et rouges : 2221, 2222, 2223, 2570, 2572, 2574

2°) de 4 nouvelles nuances analogues à des nuances
de la carte de couleurs pour Capisserie, soit :

bruns : 2405, 2407, 2623, 2880

3°) de 2 nouvelles nuances analogues à des nuances
de la carte de couleurs pour Cotons brillants, soit :

bruns : 2819, 2822

Les susdites 40 couleurs seront

disponibles : en Art. 89 Retors à Broder 10 m.,

livrables : en Retors à Broder, paquets de 4 1/2 kg.,
sur commande d'au moins 1 paquet
par couleur.

Il sera créé une cartelle supplémentaire

comportant :

- a) les susdites 34 nuances,
- b) les susdites 6 nouvelles nuances qui seront

à suivre

MAISON FONDÉE EN 1828

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, SOCIÉTÉ ANONYME

D.M.C

MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE



CLOCHE D'OR

MULHOUSE-BELFORT-PARIS



CLOCHE D'OR D.M.C.

96 BOBINES

Made in France

Le 25 Décembre 1952.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 22 Décembre 52

Rapp

Retour à Breda D. 210.2
Assortiment de couleurs

Il a été étudié d'élargir l'assortiment de couleurs actuellement livable en :

Retour à Breda, 10 H

par l'adjonction :

1°) des 34 nuances suivantes figurant dans la carte de couleurs pour Retour à Breda (1^{re} édition) d'avant la guerre (voir liste de Fabrication du 21.7.52) :

verts : 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507

2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513

bruns et briges : 2514, 2515, 2516, 2517, 2518

violets : 2519, 2520, 2521

bleus : 2522, 2523, 2524

gris : 2600, 2601, 2602, 2603

rouges et rouges : 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609

2°) de 4 nouvelles nuances analogues à des nuances de la carte de couleurs pour Expresseur, soit :

bruns : 2610, 2611, 2612, 2613

3°) de 2 nouvelles nuances analogues à des nuances de la carte de couleurs pour boutons brillants, soit :

bruns : 2614, 2615

Les susdites 36 couleurs seront

disponibles : en Retour à Breda 10 H,

livables : en Retour à Breda, paquets de 25 kg, sur commande d'au moins 1 paquet par couleur.

Il sera créé une cartelle supplémentaire

comportant :

a) les susdites 34 nuances,

b) les susdites 6 nouvelles nuances qui seront

à suivre

REPRODUCTION INTERDITE
COTON

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, SOCIÉTÉ ANONYME

D.M.C

MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE



CLOCHE D'OR

MULHOUSE-BELFORT-PARIS



CLOCHE D'OR D.M.C

96 BOBINES DE 100 YARDS - 92 METRES

Made in France
100% COTON

Le 22 Décembre 1953.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 22 Décembre 53

Handwritten signature

Handwritten signature

26° 864

Retors à Broder D. 216. C
Assortiment De Couleurs

Il a été décidé d'élargir l'assortiment de couleurs actuellement livrable en :

Retors à Broder, N° H

par l'adjonction

1°) des 24 nuances suivantes figurant dans la carte de couleurs pour Retors à Broder (H^e édition) d'avant la guerre (voir Ordre de Fabrication du 21.7.53) :

- verts : 2500, 2502, 2504, 2506, 2508, 2510, 2512, 2514, 2516, 2518, 2520, 2522, 2524, 2526, 2528, 2530, 2532, 2534, 2536, 2538, 2540
- bruns et briges : 2542, 2544, 2546, 2548, 2550, 2552, 2554, 2556, 2558, 2560
- violetes : 2562, 2564, 2566, 2568, 2570, 2572, 2574, 2576, 2578, 2580
- bleus : 2582, 2584, 2586, 2588, 2590, 2592, 2594, 2596, 2598, 2600
- gris : 2602, 2604, 2606, 2608, 2610, 2612, 2614, 2616, 2618, 2620
- rouges et rouges : 2622, 2624, 2626, 2628, 2630, 2632, 2634, 2636, 2638, 2640

2°) de 6 nouvelles nuances analogues à des nuances de la carte de couleurs pour l'apisserie, soit :

- bruns : 2405, 2407, 2632, 2950

3°) de 2 nouvelles nuances analogues à des nuances de la carte de couleurs pour boutons brillants, soit :

- bruns : 2919, 2922

Les susdites 30 couleurs seront

disponibles : en Art. 89 Retors à broder 10m.,

livrables : en Retors à broder, paquets de 1/2 kg., sur commande d'au moins 1 paquet par couleur.

Il sera créé une cartelle supplémentaire

comprenant :

- a) les susdites 30 nuances,
- b) les susdites 6 nouvelles nuances qui seront

à suivre

toutes sur BT mat,
c) les 19 couleurs suivantes également présentées dans la carte de couleurs pour Retors à broder (1^{re} édition) d'avant la guerre et déjà livrables en Retors à broder selon Instruction du 10.1.52, soit :

- 2315, 2316, 2317, 2372, 2730, 2732, 2734, 2748
- 2752, 2753, 2805, 2806, 2807, 2823, 2824, 2826
- 2828, 2831, 2833.

En plus des susdites 59 nuances, le Retors à broder continuera d'être livré dans les 72 nuances plus le blanc de la carte de couleurs pour Retors à broder (voir Orde de Fabrication du 14.6.49).

Le 23 Décembre 1953.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 23 Décembre 53

Pop

Retors pour l'Industrie 2 Brins
Torsion droite et Torsion gauche
Bobinats de 50 g. et de 100 g.
Retors 2 Brins, Torsion droite
et Torsion gauche
Bobinats de 50 grammes

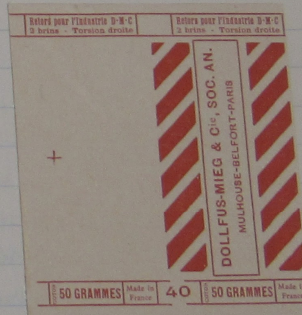
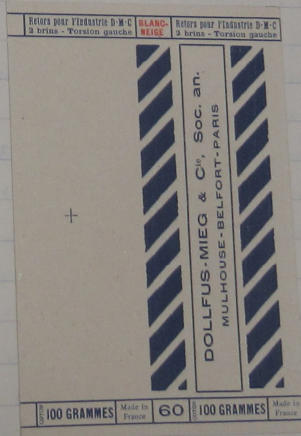
Un de nos représentants nous a signalé les inconvénients qui se produisent parfois sur les machines employées dans l'industrie textile au moment de l'utilisation de la dernière couche de fil de nos bobinats. En effet, les tubes de nos bobinats n'étant pas marqués d'une façon voyante, l'ouvrière ne remarque

pas toujours la fin de la dernière couche et avertit d'arrêter sa machine à temps pour procéder au remplacement du bobinot vide.

Elle arrive ainsi qu'elle laisse filer la dernière bout de fil, ce qui n'est pas sans créer des inconvénients. Pour pallier à ce défaut, il a été décidé d'imprimer dorénavant sur les tubes de nos articles :

Retors pour l'Industrie 2 brins, torsion droite et torsion gauche	} Bobinats de 50 et de 100 g.
Retors 2 brins, torsion droite et torsion gauche	

de larges rayures serties - qui seront de la même couleur que le texte de l'impression -, rendant l'ouvrière attentive sur le fait que la fin du bobinot approche.



Le 24 Décembre 1953.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, 24 Décembre 53

Pop

lignes sur BT mat.
 c) les 13 couleurs suivantes également présentes dans la carte de couleurs pour Retors à broder (1^{re} édition) d'avant la guerre et déjà linables en Retors à broder selon Instruction du 10.1.52, soit :

- 2315, 2316, 2327, 2472, 2730, 2732, 2734, 2743
- 2752, 2753, 2805, 2806, 2807, 2823, 2824, 2826
- 2828, 2831, 2833.

En plus des susdites 13 nuances, le Retors à broder continuera d'être lini dans les 72 nuances plus le blanc de la carte de couleurs pour Retors à broder (voir Orde de Fabrication du 14.6.49).

Le 23 Décembre 1953.

COPIÉ
 sur le même folio
 du registre correspondant
 Mulhouse, le 23 Décembre 53

Pop

96: 865

Retors pour l'Industrie 2 Brins
 torsion droite et torsion gauche
 Bobinots de 50 g. et de 100 g.
 Retors 2 Brins, torsion droite
 et torsion gauche
 Bobinots de 50 grammes

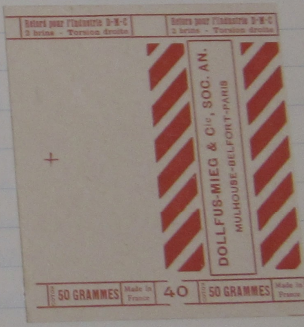
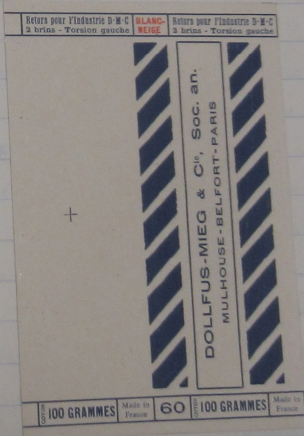
Un de nos représentants nous a signalé les inconvénients qui se produisent parfois sur les machines employées dans l'industrie dentellière au moment de l'utilisation de la dernière couche de fil de nos bobinots. En effet, les tubes de nos bobinots n'étant pas marqués d'une façon voyante, l'ouvrière ne remarque

pas toujours la fin de la dernière couche et smet d'arrêter sa machine à temps pour procéder au remplacement du bobinot vide.

Elle arrive ainsi qu'elle laisse filer le dernier bout du fil, ce qui n'est pas sans causer des inconvénients. Pour pallier à ce défaut, il a été décidé d'imprimer dorénavant sur les tubes de nos articles :

Retors pour l'Industrie 2 brins, torsion droite et torsion gauche	Bobinots de 50 et de 100 g.
Retors 2 brins, torsion droite et torsion gauche	Bobinots de 50 g.

de larges rayures verticales - qui seront de la même couleur que les textes de l'impression -, rendant l'ouvrière attentive sur le fait que la fin du bobinot approche.



Le 24 Décembre 1953.

COPIÉ
 sur le même folio
 du registre correspondant
 Mulhouse, le 24 Décembre 53

Pop

Art. 296

Art. 296 - Reprises superfin, qual. spéc.
Nouveau carton pour la confection de la boîte

Sans aucun but d'économie, il a été décidé de remplacer le carton de 400 g. au m² (enduit chamois, envers bleu) utilisé jusqu'à présent pour la confection des boîtes d'art. 296 par un carton de 300 g. au m² (chamois à l'extérieur, gris à l'intérieur) ce qui est suffisant pour cette boîte qui ne contient que 10 pelotes de 2 g. de fil.

Le 30 Décembre 1952.

Handwritten signature

COPIE
sur le même folio
du rep. t. e correspondant
M. Boue, 30 Décembre 52

Handwritten signature

Art. 297

Carte de couleurs

pour

Rayonne - Art. 300

(format réduit)

Il a été décidé de lixivier dorénavant l'article 300

a) dans toutes les couleurs unies et ombrées contenues dans notre carte de couleurs pour Rayonne (4^e édition) d'avant la guerre, ne figurant pas encore dans notre assortiment de couleurs actuellement livrable selon l'ordre de Fabrication du 24.6.52.

Il s'agit en l'occurrence des 19 couleurs unies et des 7 couleurs ombrées suivantes :

Couleurs unies

- Bleu : 848
- Bruns : 840, 844, 849, 850
- Gris : 860
- Jaunes : 873, 878
- Roses : 885, 884
- Verts : 847, 843, 848, 852, 854B
- Violet : 842, 835, 846, 847

Couleurs ombrées

- Bleu : 102
- Bruns : 105
- Jaune : 101
- Rose : 107
- Rouge : 106
- Violet : 95
- Vert : 92

b) dans les 6 nuances unies créées par l'ordre de Fabrication du 24 Juin 1952, soit :

Vert brillant : 639, 700, 701, 702, 703 et 704.

c) dans les 9 nouvelles nuances unies suivantes, analogues à des nuances de la carte de couleurs pour cotons brillants, soit :

Rose brillant : 600, 601, 602, 603, 604, 605

Rouge Flamme : 606, 607, 608.

Tout ainsi complété, notre assortiment de couleurs généralement disponible en art. 300. Soit 30 et 60, comprendra dorénavant

153 couleurs unies et

7 couleurs ombrées,

à savoir :

les 144 couleurs unies et

les 7 couleurs ombrées figurant dans la carte de couleurs pour Rayonne (4^e édition) d'avant la

à suivre

201 866

Art. 196 - Prosecco superfin, qual. spéc.
Nouveau carton pour la confection de la boîte

Dans un but d'économie, il a été décidé de remplacer le carton de 440 g. au m² (ord. chamois, unis bleu) utilisé jusqu'à présent pour la confection des boîtes d'art. 196 par un carton de 340 g. au m² (chamois à l'extérieur, qui à l'intérieur) ce qui est suffisant pour cette boîte qui ne contient que 10 pelotes de 3 g. de fil.

le 30 Décembre 1953.

Ammon

COPIÉ
sur le même folio
du reg. t. e correspondant
N. L. Rouze, 30 Décembre 53

Rouze

201 867

Carte de couleurs

pour

Rayonne - Art. 300

(format réduit)

Il a été décidé de lixiv dorénavant l'article 300

a) dans toutes les couleurs unies et ombrées contenues dans notre carte de couleurs pour Rayonne (1^{re} édition) d'avant la guerre, ne figurant pas encore dans notre assortiment de couleurs actuellement livrable selon l'ordre de Fabrication du 24.6.52.

Il s'agit en l'occurrence des 19 couleurs unies et des 7 couleurs ombrées suivantes :

Couleurs unies

- Bleu : 848
- Brun : 840, 844, 843, 845
- Gris : 762
- Jaunes : 873, 875
- Roses : 845, 851
- Verte : 217, 213, 219, 852, 8348
- Violet : 212, 835, 826, 887

Couleurs ombrées

- Bleu : 103
- Brun : 105
- Jaune : 108
- Rose : 107
- Rouge : 106
- Violet : 95
- Vert : 92

b) dans les 6 nuances unies créées par l'ordre de Fabrication du 24 Juin 1952, soit :

Vert brillant: 639, 700, 701, 702, 703 et 704.

c) dans les 9 nouvelles nuances unies suivantes, analogues à des nuances de la carte de couleurs pour cotons brillants, soit :

Rose brillant: 600, 601, 602, 603, 604, 605

Rouge-Flamme: 606, 607, 608.

Tel que complet, notre assortiment de couleurs généralement disponible en art. 300, Nos 30 et 60, comprendra dorénavant

189 couleurs unies et

7 couleurs ombrées,

à savoir :

les 186 couleurs unies et

les 7 couleurs ombrées figurant dans la carte de couleurs pour Rayonne (1^{re} édition) d'avant la

à suivre

queur,
les 6 couleurs unies créés par l'ordre de fabrication
du 24.6.52.

les 9 nouvelles couleurs indiqués ci-dessus sous c).
Les 166 nuances feront l'objet d'une nouvelle
carte de couleurs (format réduit). Le fil
employé pour la confection de cette carte sera
de la Rayonne Nm. 100/3.

Le 5 Janvier 1954.

COPIÉ
sur le n° me folio
du registre correspondant
Mulhouse, 6 Janvier 54

Handwritten signature

26° 868

Carte de Couleurs

pour
Fil à Dentelles, Art. 19 - 26° 70
(2^e édition)

Il a été décidé de créer une nouvelle
édition (2^e) de la carte de couleurs pour Fil à
dentelles, art. 19 - N° 70.

Cette carte comprendra 58 nuances (52
nuances unies, 4 couleurs ombrées bi-coulores et 2
nuances Soie-ov-ciel 103 et 110), dont :

22 nuances figurant dans l'ancienne carte et
36 nuances lisibles selon l'instruction du 19.6.52,
à savoir :

- Blanc
- Blanc-neige
- Noir 310
- Roses et rouges : 321 350 352 353 602 603 604 666 751

776 844 845 848 8826

Bleus	: 334 546 547 548 549 708 709 827 8825
Violet	: 361 639 700 702 702 880 885 804 806
	805 807 810 811 812 813 854
Jaunes	: 445 742 742 744
Bruns	: 488 801
Violet	: 210 550 552 553

Couleurs ombrées
bi-coulores : 55 58 59 71
couleurs Soie-ov-ciel : 103 110.

Le fil employé pour confectionner cette
carte sera du Petit Nm. 3/2 (pour les couleurs unies)
et du Petit Nm. 16/2 (pour les couleurs ombrées et
Soie-ov-ciel).

Le 6 Janvier 1954.

COPIÉ
sur le n° me folio
du registre correspondant
Mulhouse, 6 Janvier 54

Handwritten signature

26° 869

Papier mousseline pour intérieur de boîtes

Pour utilisons actuellement comme papier
mousseline pour intérieur de boîtes la qualité
Agnar V/1, crème fictionné, à 18 g au m².

Or, cette qualité, d'une teinte trop jau-
mâtre, qui, de surcroît, n'est pas toujours livrée
par notre fournisseur dans le même ton, ne donne
pas entière satisfaction.

Compte tenu de ce qui précède, il a été dé-
cidé d'employer dorénavant la qualité Agnar V/1,
à nuance

à nuance

que.
 les 6 couleurs unies ciés par Orde de Fabrication
 du 24.6.52,
 les 9 nouvelles couleurs indiqués ci-dessus sous c),
 les 166 nuances feront l'objet d'une nou-
 velle carte de couleurs (format réduit). Le fil
 employé pour la confection de cette carte sera
 de la Rayonne Nm. 100/8.

Le 5 Janvier 1954.

Hannemann
 COPIÉ
 sur le m me folio
 du registre correspondant
 Mulhouse, le 5 Janvier 54
Rapp

26° 868

Carte de Couleurs
 pour
 Fil à Dentelles, Art. 19 - 26° 70
 (2^e édition)

Il a été décidé de créer une nouvelle
 édition (2^e) de la carte de couleurs pour Fil à
 dentelles, art. 19 - N° 70.

Cette carte comprendra 58 nuances (52
 nuances unies, 4 couleurs ombrées bi-couleurs et 2
 nuances Arc-en-ciel 103 et 110), dont :
 22 nuances figurant dans l'ancienne carte et
 36 nuances linables selon Instruction du 13.6.52,
 à savoir :
 Bleu
 Blanc-neige
 Noir 310
 Roses et rouges: 321 350 352 353 602 603 604 666 754

- 776 814 815 818 822/6
 Bleus : 324 516 517 518 519 708 709 827 828/5
 Verts : 268 638 700 702 703 830 835 804 806
 805 807 810 811 812 813 854
 Jaunes : 445 742 743 744
 Bruns : 423 801
 Violets : 210 550 552 553
 Couleurs ombrées
 bi-couleurs : 55 58 59 71
 Couleurs Arc-
 en-ciel : 103 110.

Le fil employé pour confectionner cette
 carte sera du Perlé Nm. 9/2 (pour les couleurs unies)
 et du Perlé Nm. 16/2 (pour les couleurs ombrées et
 Arc-en-ciel).

Le 6 Janvier 1954.

Hannemann
 COPIÉ
 sur le m me folio
 du registre correspondant
 Mulhouse, le 6 Janvier 54
Rapp

26° 869

Papier mousseline pour intérieur de boîtes

Nous utilisons actuellement comme papier
 mousseline pour intérieur de boîtes la qualité
 Hofnar V/1, crème frictionné, à 18 g. au m².

Or, cette qualité, d'une teinte trop jau-
 nâtre, qui, de surcroît, n'est pas toujours livrée
 par notre fournisseur dans le même ton, ne donne
 pas entière satisfaction.

Compte tenu de ce qui précède, il a été dé-
 cidé d'employer dorénavant la qualité Hofnar V/1,

à suivre

blanc fictionné, à 18 g. au m², donnant à
 l'emballage un aspect plus propre.
 - Cet Ordre de Fabrication entrera en vigueur
 dès que le stock existant dans l'ancienne qua-
 lité sera épuisé.

Le 21 Janvier 1954.

H. M. H.

COPIE
 sur le m^e me folio
 du registre correspondant
 M. Housse, 44, Jarnacais, 154

Rupp

Décisions concernant les Publications

Blanc fictionné, à 18 g. au m², donnant à l'emballage un aspect plus propre.

Cet Ordre de Fabrication entrera en vigueur dès que le stock existant dans l'ancienne qualité sera épuisé.

Le 21 Janvier 1954.

Handwritten signature

COPIE
sur le m^e me folio
du registre correspondant
M. House, M. Jancovici & Co.

Handwritten signature

Décisions concernant les Publications

Décisions concernant les étiquettes

- 805 790 Cont. 117 e - Manchine's special 21% boîte de 16 adms et 7 gms.
 796 Yarnelles étiquettes d'écobelles
 Cont. 154, 21% 51x Cont. Gaocht, Box of 12 Boites
 797 Boites special pour Meuse, Livraison en paquets de 4 1/2 kg.
 798 Boites d'Orléans, quat. sps., Livraison en boîtes de 100 g.
 799 Contenant d'Orléans, quat. sps., Livraison en paquets spéciaux.
 783 Cont. 4 Cont. d'Orléans 6 Boites, Livraison en boîtes de 100 grammes
 784 Bochet supérieur, Livraison en paquets de 10 boîtes de 50 g.
 785 Yarnelles étiquettes oblongues de 1^{er} et Contens pour tous nos articles
 786 Inscriptions sur les tubes, Livraison des étiquettes d'annul & fu
 787 Livraison sur Boites à Boites en paquets de 4 1/2 kg.
 789 Cont. 206 A et 207 A Boites d'Orléans, quat. sps., Livraison générale
 791 Boites 6 fils, Boites de 10 boîtes de 1000 yards
 792 Cont. de Boites 21% e - 3 fils, Boites de 10 boîtes de 1000 yards
 793 Boites 21% e, Boites de 10 boîtes de 1000 yards
 797 Cont. 157 - Contenant sps. 20g. Pour tubes et pelotes pour les
 gros numéros d'adm.
 798 Livraison en noir et en blanc 517 et l'Orléans 400
 800 Boites 797, Boites special 514 e, Boites de 10 boîtes de 10g.

Déclariations concernant les étiquettes

- 805
- 790 Oct. 17^e - Mandrin's spirit 27c boîte de 16 boîtes de 7 gals.
Yanvelles étiquettes d'orboilles
- 795 Oct. 17^e - 27c 5/8 Cond Brackit. 30x 07 12 Boites
- 797 Reims spirit pour mandrin, Livraison en paquets de 4 1/2 kg.
- 798 Reims d'Orléans, quat' gals., livraison sur bateau de 179.
- 799 Condornet d'Orléans, quat' gals. Expédition des spiritueux théniers.
- 783 Oct. 4 Gut d'Orléans 6 boites, Livraison sur boîte de 12^e amonks
- 784 Brackit anglaise, Livraison en paquets de 10 boîtes de 50 g.
- 785 Yanvelles étiquettes oblongues de 1^{er} et Conteurs pour tous nos articles
- 786 Yanvelles sur les boites, Suppression des étiquettes d'arrivées
- 787 Livraison des Reims à brader en paquets de 4 1/2 kg.
- 789 Oct. 206 A et 207 A Reims d'Orléans, quat' gals., livraison grande
- 791 Boîte 6 fils, boîtes de 10 boîtes de 1000 gals
- 792 Gut d'Orléans 27c - 1 fils, boîtes de 10 boîtes de 1000 gals
- 793 Alca 27c, boîtes de 10 boîtes de 1000 gals
- 797 Oct. 157 - Condornet spai. 80g. Pour tubes de pistoles pour les
gros amonks d'armes.
- 798 Livraison en noir et en blanc 67g et 1^{er} Quatre. 400
- 800 Boîte 791, Reims spirit 9 1/2 c, boîtes de 10 pistoles de 10g.

- 801 Article 352 Nylon 9 m.c. Boîtes de 30 Boîtes de 50 mètres
- 802 Cade 6 fils 9 m.c. Coûts de 3000 et de 6000 yds.
Livrés par multiples
- 803 Fil à Coudre 9 m.c. Coûts de 3000 et de 6000 yds.
Livrés par multiples
- 804 Lila 9 m.c. Coûts de 3000 et de 6000 yds.
Livrés par multiples
- 805 Article 199 D. Requin spécial 9 m.c. Boîtes de 30 pds de 100g.
- 807 Oct. 19 Fil à dentelles 5g. Nouvelle étiquette de palette
pour le No. 70
- 808 Oct. 240 - Lin à tricoter, Modification des tubes
employés pour cet article
- 810 Oct. 79, Fil à Coudre 9 m.c. Boîtes de 12 bobines de 500 yds.
Livraison en No. 40 en blanc et couleurs
- 811 Oct. 114, Coton perlé 9 m.c. Boîtes de 10 pds de 5 grs.
- 812 Oct. 300, Rayonne à broder, Boîtes de 24 cahenettes
- 813 Article 415, Coton à la Clarke rouge 9 m.c.
Boîtes de 10 bobines de 30 grammes
- 814 Oct. 4 Fil d'Alsace 6 lins,
Livraison en Boîtes de Fumées portées.
- 817 Nouvelles étiquettes de bobines pour les Oct. 206, 206a, 207 et 207a.
- 820 Livraison plus Retons d'Alsace, qual. spéc. pag. de 4/1. Eq.
aux dentelliers en "MM - Blam" non lisse
- 828 Nouvelle contre-étiquette de bobines
- 827 Renforcement de tubes de Oct. - Livraison des bobines
de 50 g. aux Boîtes

- 836 Nouvelles étiquettes oblongues de fils de Coton en papier coloré
- 837 Existence de 4 nouvelles couleurs Kaki
- 839 Création d'une nouvelle nuance Kaki No. 678
- 844 Remplacement de l'étiquette oblongue de devant de boîte
"machine" par une nouvelle étiquette "Nou assorti"
Oct. 191 a et Oct. 190 a.
- 849 Remplacement des étiquettes - anneaux de fils de Coton par
des nouvelles étiquettes - anneaux de fils de Coton pour les Oct. 90, 99, 101,
102
- 854 Création de nouvelles étiquettes arabes Oct. 116, 116, 115 et 117
- 861 Livraison de l'Oct. 707 Broderie spécial 12 cahen. en No. 18, 30 et 35

- 801 Article 157. Filon 9 m.c. boîtes de 20 Cotes, de 50 mètres
- 802 Cote 6 fil 9 m.c. Cote de 3000 et de 6000 yds.
livrés par unités
- 803 Fil à Coudre 9 m.c. Cote de 3000 et de 6000 yds.
livrés par unités
- 804 Lina 9 m.c. Cote de 3000 et de 6000 yds.
livrés par unités
- 805 Article 191 R. Requirer Spécial 9 m.c. boîtes de 30 pel. de 10 g.
- 807 Art. 19 Fil à dentelles 5 g. Formelle étiquette de palette
pour le N° 20
- 808 Art. 240. Len à pointer, modification des tubes
employés pour cet article
- 810 Art. 79, Fil à Coudre 9 m.c. boîtes de 12 bobines de 500 yds.
Livraison du N° 40 en noir et couleurs
- 811 Art. 114, Coton perlé 9 m.c. boîtes de 10 pel. de 5 g.
- 812 Art. 300, Rayonne à broder, boîtes de 24 échelles
- 813 Article 415, Coton à la Cloche rouge 9 m.c.
Boîtes de 10 bobines de 30 grammes
- 814 Art. 4 Fil d'Allice 6 brins,
Livraison en boîtes de Fumées partielles.
- 819 Formelles étiquettes de bobines pour les art. 206, 206a, 207 et 207a.
- 820 Livraison plus Retors d'Allice, qual. spéc. pag. de 4 1/2 Lg.
au dentelliers en "MM - Blame" non lissé
- 826 Formelle Cotes-étiquettes de bobines
- 827 Remplacement de tubes de Cote. Livraison de bobines
de 50 g. en boîtes

- 836 Formelles étiquettes oblongues de 1^{er} de Couleur en papier coloré
- 837 Création de 4 nouvelles Couleurs Haki
- 839 Création d'une nouvelle nuance Haki N° 678
- 844 Remplacement de l'étiquette oblongue de devant de boîte
"marine" par une nouvelle étiquette "Nouveau"
- Art. 191 a et Art. 190 a.
- 849 Remplacement des étiquettes - anneaux de 1^{er} de Couleur par
des nouvelles étiquettes - anneaux de 1^{er} de Couleur sur les art. 92, 99, 107,
102
- 854 Création de nouvelles étiquettes arabes Art. 116, 116, 115 et 117
- 861 Livraison de l'art. 707 Requirer Spécial 12 éch. en N° 18, 30 x 35

Déclaraions concernant les boîtes et enveloppes

- 802 767 Cat. 79 - Fil à coudre, boîte de 12 bobines de 500 yds. Bobines, aiguilles de cat. et boîte utilisées pour cat. articles.
- 768 Cat. 209 - Cotonnet d'Alton, quart, 1/2 lb. Boîte de 20 bobines Malabarham cylindrique et la boîte utilisée pour cat. articles.
- 769 Cat. M6 D 2 1/2 lb Caneel boîte de 12 pelotes
- 771 Papier imprimé et boîte pour articles
- 774 Quinze pièces pour 1. Olinmagun Cat. 80 A - 2 1/2 lb Watagun Etachulu pour 10 fusils pour 800 Miter
- 775 Cat. 133, Cat. 727, Coton à bouter quart, 1/2 lb, boîte de 250 g. Coton à bouter, quart, 1/2 lb, 100 g. de 4 1/2 lb.
- 776 Cat. 154, 2 1/2 lb 5x Good Goochet, Box of 12 Rolls
- 781 Emballages de nos articles
- 794 Cat. 400, Bell, machine Sewing Cotton, boîte de 10 bobines de 150 m.
- 799 ⁴ Imprimés de la machine "Mach in Gram" sur boîtes et enveloppes
- 800 Article 191, Requin spécial 2 m. e, boîte de 10 pelotes de 10 g.
- 801 Article 150, Nylon 2 m. e, boîte de 20 centes de 50 machines
- 805 Cat. 191 A, Requin spécial 2 m. e, boîte de 30 pel. de 10 g.
- 806 Cat. 191 A, Requin spécial 2 m. e, boîte de 30 pel. de 10 g.
- 809 Yamulla, boîte pour Article 157
- 811 Cat. M4, Coton hors 2 m. e, boîte de 10 pel. de 5 grammes

- 170 Oct 100, Rayonne à brader, boîtes de 44 sachettes
- 171 Oct 105, Carton à la classe rouge 2 x 2 L, boîtes de 14 bobinots de 50 gms
- 172 Fournir de boîtes pour coudre de 100 et 250 g, sans cartons
- 173 Oct 207 a, Cardonnet d'Alain, qual 1/2e boîtes de 72 fiches de 100 yards
- 174 Oct 207 b, Cardonnet d'Alain, qual 1/2e boîtes de lettres pour les fiches
- 175 Papier adhésif de boîtes
- 176 Oct 140, Carton à repasser 3 x 2 C, boîtes de 70 pelotes de 10 g
- 177 Oct 407, Bell, machine à coudre Cotton, boîtes de 10 bobinots de 500 yards
- 178 Oct 150, Nylon 3 x 2 C, boîtes de 20 Cartes de 50 mètres, livraison en boîtes de contenu exactes
- 179 Oct 253, Toie de Pure 10 sachettes
- 180 Oct 190 a, Carton à repasser 3 x 2 C, boîtes de 30 pelotes de 10 g
- 181 Renforcement de tubes des cart. et livraison des bobinots de 50 g en boîte
- 182 Carton d'Alain 2 x 2 C, qual 1/2e Coton de 100 g livré par unités en Fr. 40 blanc rouge
- 183 Suppression des Nr. 10, Oct 143 Crochet Supercat 12 pel. 4 gantages individuels de cet article

- 184 Création d'un nouvel article Robes pour 1 Individue, 2 chem. 2 x 2 C, livraison grande
- 185 Création d'un nouvel article Robes pour 1 Individue, 2 chem. 2 x 2 C livraison
- 186 Création d'un nouvel article 225 Packs d'oe 3 x 2 C boîtes de 12 bobinots de 100 yards
- 187 Création d'un nouvel article 410, Coudre Cardonnet 3 x 2 C boîtes de 10 bobinots de 25 g.
- 188 Création d'un nouvel article 410, Carton à la classe blanc 3 x 2 C boîtes de 10 pelotes de 25 g.
- 189 Modification de la boîte "Prem essai" d'oct 190 B Carton à repasser 3 x 2 C, boîtes de 30 pelotes de 10 g.
- 190 Modification, boîtes contenant 12 sachettes en plastique produits Oct 107, Broder 1/2e 3 x 2 C, boîtes de 12 sachettes
- 191 Livraison de 1 cart. Câble Afriqual pour 1 Individue 3 x 2 C.
- 192 Livraison des Nr. 40 en paquets de 4 1/2 kg de 1 cart Carton Toie à brader 900 spc.
- 193 Modifications à la présentation des cart. 190, 190a, 191, 191a
- 194 Livraison des sachets de 100 g, sans livraison de papier des paquets de 4 1/2 kg destinés en Liban
- 195 Découpage des sommets de boîte de 1 cart 107, Montant 1/2e 20 sach.
- 196 Livraison des cart. en boîte ouvertes, Oct 13, 202, 207a, 209, 209 b 209 c, 410
- 197 Création d'un nouvel article Robes 2 Points 3 x 2 C, livraison double boîtes de 100 bobinots de 50 gms.

- 872 Art 100, Rayonne à bruler, boîtes de 24 sachettes
- 873 Art 205, Carton à la Clark rouge 2 M C, boîtes de 10 bobinots de 30 gms
- 875 Fourneaux de boîtes pour cimes de pvc et 250 g, sans cartouches
- 876 Art 207 e, Carabimmet d'Alcarr, qual 4/50 boîtes de 72 fusées de 100 yards
- 877 Art 209 b, Carabimmet d'Alcarr, qual 4/50 boîtes de Colophane pour les fusées
- 878 Papier intérieur de boîtes
- 820 Art 110, Carton à repasser 3 M C, boîtes de 70 pelotes de 70 g
- 837 Art 401, Bell, Machine L'Amoy Cotton, boîtes de 10 bobinots de 500 yards
- 838 Art 150, Nylon 3 M C, boîtes de 20 Cartes de 50 mètres, livraison en boîtes de Cartes assorties
- 839 Art 253, Toie de Dune 10 sachettes
- 834 Art 190 a, Carton à repasser 3 M C, boîtes de 30 pelotes de 70 g
- 832 Renforcement de tubes des arts et livraison des bobinots de 50 g en boîtes
- 810 Retou d'Alcarr 2 M C, qual 4/50 Cartes de 100 g livrés par unités en Fr. 40 blanc rouge
- 817 Suppression des Vr. 10, Art 163 Crochet Superba 72 pel. 4 ajustages individuels de cet article

- 832 Création d'un nouvel article Retou pour l'Industrie, 2 Boites 3 M C, 2000 yards
- 831 Création d'un nouvel article Retou pour l'Industrie, 2 Boites 3 M C, 2000 yards
- 814 Création d'un nouvel article 229, Boites d'Alcarr 3 M C boîtes de 12 bobinots de 100 yards
- 835 Création d'un nouvel article 410, Carton Endalene 3 M C boîtes de 10 bobinots de 25 g.
- 818 Création d'un nouvel article 410, Carton à la Clark blanc 3 M C boîtes de 10 bobinots de 25 g.
- 847 Modification de la boîte "Bann assorti" d'art 190 A Carton à repasser 3 M C, boîtes de 30 pelotes de 70 g.
- 848 Modification, boîtes contenant 12 sachettes en métrages produits Art 107, Broder 4/50 3 M C, boîtes de 12 sachettes
- 843 Livraison de l'art. Câble Spécial pour l'Industrie 3 M C.
- 845 Livraison des Vr. 40 en paquets de 4 1/2 kg de l'art Carton Retou à bruler qu. 4/50.
- 846 Modifications à la présentation des arts. 110, 110a, 191, 191a.
- 847 Livraison des sachets de 100 g, sans ligatures de papier, des paquets de 4 1/2 kg, destinés au L'Alcarr
- 850 Réamplage des commandes de boîtes de l'art 117, Montant 4/50 24 boîtes.
- 817 Livraison des arts en boîtes assorties, Art 11, 207, 207a, 209, 209 b 209 c 430
- 852 Création d'un nouvel article Retou 2 Boites 3 M C, livraison de boîtes de 10 bobinots de 50 gms.

72

- 853 Création d'un nouvel art. Retors 2 Brins D.M.C., torsion gauche.
Boîtes de 100 bobines de 50 grs.
- 856 Livraison en pièces isolées de 300 mètres de l'art. Lacet superfine
d'Alize
- 857 Création d'un nouvel art. 46 Coton à Bâties D.M.C.
Boîtes de 10 bob. de 20 gr.
- 858 Création d'un nouvel art. 48 Coton à Bâties D.M.C.
boîtes de 5 bob. de 1000 mètres.
- 860 Livraison en pièces isolées de 300 m. de l'art. Lacet-coton, 100 grs.
- 862 Livraison de l'art. Coudre Cordaline en boîtes de 4 cônes de 250 g.
- 863 Livraison de l'art. Cloche d'or sous la dénomination :
art. 229 A.S. Cloche d'or D.M.C., Boîtes ^{de} 96 bobines de 100 yards.
- 865 Impression de larges rayures serrées, Art. Retors pour l'Emballage
2 brins, torsion droite et torsion gauche etc.
- 866 Remplacement du carton des boîtes de l'art. 196 Rejo. superf.
- 869 Remplacement du papier Mousseline pour intérieurs de boîtes

f:

- 853 Création d'un nouvel art. Retors 2 Brins DMC, torsion gauche.
Boîtes de 100 bobines de 50 grs.
- 856 Livraison en pièces isolées de 300 mètres de l'art. Lacet superfine
d'Allice
- 857 Création d'un nouvel art. 46 Coton à Bâkir DMC
Boîtes de 10 bob. de 20 gr.
- 858 Création d'un nouvel art. 48 Coton à Bâkir DMC
boîtes de 5 bob. de 1000 mètres.
- 860 Livraison en pièces isolées de 300 m. de l'art. Loret-coton, 100 gr.
- 862 Livraison de l'art. Coudre Cordaline en boîtes de 4 Cms de 250 g.
- 863 Livraison de l'art. Cloche d'or sous la dénomination :
Art. 229 AS Cloche d'or D.M.C, Boîtes 96 bobines de 100 yards
- 865 Impression de larges rayures serrées, Art. Retors pour l'Indonésie
2 brins, torsion droite et torsion gauche etc.
- 866 Remplacement du carton des boîtes de l'art. 196 Rejo. superol.
- 869 Remplacement du papier Manueline pour intérieurs de boîtes

Décisions concernant les imprimés Divers

- 862 792 Carte de contours pour Coler à Scaër 29c quart 1/12. (2^e édition)
- 793 Carte de contours pour Coler à Scaër, quart 1/12. Oct. 1923 (2^e édition)
- 780 Carte de contours pour Repaire, Antropin Oct. 1918 et 196
- 788 Nouvelle nomenclature établie dans les cinquante communes du Canton Inf.
- 788 Carte de contours pour Repaire à la machine
- 790 Modifications de la lecture employée pour les Oct. 207 et 207 A
- 795 Carte de contours anciens pour Coler Scaër (2^e édition)
- 796 Contours pour Repaire
- 838 Collé 6 fils et tensions des cylindres en contours
- 839 Carte de contours pour 1^{er} Oct. 405, Coler à la Cloche Rouge
- 840 Contours d'une nouvelle section (2^e) et la carte de contours pour Fil à Scaër 3 Scaër
- 848 Contours d'une nouvelle section (3^e) de 1^{er} Oct. 793 Coler à Scaër quatre pièces
- 857 Contours d'une nouvelle section (1^e) de 1^{er} Oct. 192, 192a, 196 Repaire, Antropin
- 859 Contours d'une nouvelle section (3^e) et la carte de contours pour Coler à Scaër 2. 7. 2 quart 1/12.
- 864 Élargissement de l'arrondissement de contours des Repaire à Scaër
- 867 Révision de 1^{er} Oct. 500 dans toutes les contours pour 5 communes conf. dans la carte de contours pour Repaire
- 868 Contours d'une nouvelle section (3^e) et la carte de contours pour Fil à Scaër, 1^{er} Oct. 79, - 4^e 70

Décisions concernant Les imprimés Divers

- 852 792 Carte de Contours pour Colons à Sparto 29c quadr. M². (2^e édition)
- 793 Carte de Contours pour Colons à Kucicho, quadr. M². Oct. 1923 (2^e édition)
- 790 Carte de Contours pour Repairen, superfin Oct. 1918 et 196
- 788 Nouvelle annonce livrée dans les quinques indubitables du Gochet 1917.
- 788 Carte de Contours pour Repairen à la machine
- 790 Modification de la lettre employée pour les Oct. 207 et 207 A
- 795 Carte de Contours autres pour Colons billants (2^e édition)
- 796 Contours pour Repairen
- 818 Carte 6 fils et Livraison des symboles sur Contours
- 839 Carte de Contours pour 1^{er} Oct. 405, Colons à la Classe Rouge
- 840 Contours d'une nouvelle édition (2^e) et la Carte de Contours pour Fil à Canche 3 bornes
- 848 Contours d'une nouvelle édition (3^e) de 1^{er} Oct. 723 Colons à Sparto quasi finale
- 857 Contours d'une nouvelle édition (3^e) de 1^{er} Oct. 191, 192a, 196 Repairen, superfin
- 859 Contours d'une nouvelle édition (3^e) et la Carte de Contours pour Colons à Sparto 2. 9. C quadr. M².
- 864 Élargissement de l'arrondissement de Contours du Repairen à Sparto
- 867 Livraison de 1^{er} Oct. 500 dans toutes les Contours pour le Contours conf. dans les Contours pour Repairen
- 868 Contours d'une nouvelle édition (3^e) et la Carte de Contours pour Fil à Canche, Oct. 79, - 4^e. 70